

*Modifications de la composition des comités*

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4)b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

M. Reilly en remplacement de M. Holmes sur la liste des membres du Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

---

*États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre*

Le document suivant, remis au Greffier de la Chambre, est déposé sur la Table, conformément à l'article 41(1) du Règlement savoir:

Par M. Whelan, membre du Conseil privé de la Reine, —Rapport (en français et en anglais) sur les accords conclus en vertu de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles, pour l'année se terminant le 31 mars 1974, conformément à l'article 7 de cette Loi, chapitre A-6, S.R.C., 1970. (Document parlementaire n° 292-1/53).

---

A cinq heures de l'après-midi, la Chambre s'ajourne à lundi, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.